

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **2 juin 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 4 François Vallières
	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
	Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller Pierre Lavallée est absent.  
La conseillère Linda Thomas est absente.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2014-06-135**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 2 juin 2014**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 5 mai 2014

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Mai 2014
- 5 Dépôt - Indicateurs de gestion 2013
- 6 Remboursement client au crédit
- 7 Embauche - surveillante carrières/sablières
- 8 Soumission - Aménagement bacs fleurs

**Sécurité incendie**

- 9 Achats - Juin 2014

**Voirie**

- 10 Formation scie à chaîne
- 11 Réparation glissières

- 12 Réparation accotement 1er rang
- 13 Travaux de fossés

#### **Hygiène du milieu**

#### **Urbanisme et zonage**

- 14 Mandat urbanisme - Modification plan urbanisme
- 15 Mandat urbanisme - Schéma d'aménagement
- 16 CCU - Fin de mandat M. Boisvert

#### **Loisirs et culture**

- 17 Demande d'aide financière - camp de jour
- 18 Comité des loisirs - Signataires
- 19 Entretien ménager loisirs - Embauche
- 20 Comité des loisirs - subvention St-Jean
- 21 Réparation estrades et tables

#### **Général**

#### **Varia :**

#### **22 Correspondance**

Correspondances reçues - Mai 2014

#### **23 Période à l'assistance**

#### **24 Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-136**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MAI 2014**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 mai 2014, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **CONSEIL**

#### **ADMINISTRATION**

**R 2014-06-137**

### **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2014**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2014, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

### **5. DÉPÔT – INDICATEURS DE GESTION 2013**

Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière dépose au présent conseil les indicateurs de gestion 2013.

R 2014-06-138

**6. REMBOURSEMENT CLIENT AU CRÉDIT**

**ATTENDU QUE** le client suivant a fait une demande de remboursement de trop-perçu de taxes :

Client #133 853.62 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser le remboursement du client #133 pour les versements de taxes municipales perçus en trop.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-06-139

**7. EMBAUCHE – SURVEILLANTE CARRIÈRES/SABLIÈRES**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite embaucher une personne à raison de 20 heures par semaine, au taux horaire de 12 \$ afin de faire la surveillance des carrières/sablières ;

**ATTENDU QUE** suite à l'appel de candidature, la candidature de Madame Mélanie Champagne a été retenue ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que Madame Mélanie Champagne soit embauchée à titre de surveillante des carrières/sablières à raison de 20 heures par semaine, au taux horaire de 12 \$ à compter du 3 juin 2014 jusqu'au 25 octobre 2014.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-06-140

**8. SOUSSION – AMÉNAGEMENT BACS À FLEURS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite fleurir le village en installant les bacs à fleurs sur la rue Principale ;

**ATTENDU** les soumissions reçues afin de faire l'aménagement des bacs ;

**ATTENDU QUE** Pépinière L'Avenir propose l'aménagement des bacs à 1 050 \$ incluant l'entreposage des bacs à la pépinière afin de les aménager ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire aménager les bacs à fleurs par Pépinière L'Avenir au coût de 1 050 \$ plus taxes applicables.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2014-06-141

**9. ACHATS – JUIN 2014**

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



## **Service incendie Municipalité de L'Avenir**

### **Demande d'achat pour juin 2014 (rév. 1)**

	Coût unit.	Qté	Total	
<b><u>Appareils respiratoires</u></b>				
02 220 00 526	Essais annuels obligatoires	1 400.00 \$	1	1 400.00 \$
02 220 00 526	Pièces de rechange au besoin	400.00 \$	1	400.00 \$
02 220 00 526	Essais d'ajustement des parties faciales de F. Courchesne, S. Jacques, E.-S. Parenteau	250.00 \$	1	250.00 \$
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>				
02 220 00 725	Sac à outils manuels pour remplacer le coffre brisé	70.00 \$	1	70.00 \$
02 220 00 725	Perceuse et scie alternative sans fil 18V Médailles de dénombrement (obligation SST)	450.00 \$	1	450.00 \$
02 220 00 725	Cartes d'identité pour F. Courchesne, S. Jacques et E.-S. Parenteau	13.00 \$	17	221.00 \$
02 220 00 725		15.00 \$	3	45.00 \$
<b><u>Camion citerne 6208</u></b>				
02 220 00 524	Remplacement du chargeur de batterie	200.00 \$	1	200.00 \$
<b>Total de la demande</b>			<b>3 036.00 \$</b>	

**ATTENDU QUE** ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 3 036 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **VOIRIE**

**R 2014-06-142**

#### **10. FORMATION SCIE À CHAÎNE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Guillaume offre un regroupement de municipalités afin de démarrer une formation d'opérateur de tronçonneuse ;

**ATTENDU QUE** la formation sera donnée à L'Avenir le 5 et 6 août prochain à 5 municipalités pour un total de 8 participants au coût d'environ 300 \$ par participant ;

**ATTENDU QUE** Madame Isabelle Vanier, inspectrice en voirie, et Monsieur Tim Coddington, employé de voirie, se disent intéressés à suivre cette formation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser Madame Vanier et Monsieur Coddington à suivre la formation de tronçonneuse donnée à L'Avenir le 5 et 6 août prochain au coût d'environ 300 \$ par participant.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-143**

#### **11. RÉPARATION GLISSIÈRES**

**ATTENDU** les travaux de réparation de glissières à effectuer sur le 1er rang, la route McGiveney et la route O'Brien ;

**ATTENDU** la soumission d'Entreprise Ployard 2000 inc. au montant de 4 302.98 \$ plus taxes pour les travaux de glissières ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser les travaux de glissières selon la soumission d'Entreprise Ployard 2000 inc. au montant de 4 302.98 \$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-144**

**12. RÉPARATION ACCOTEMENT 1<sup>ER</sup> RANG**

**ATTENDU QUE** des travaux de rechargement sont à effectuer sur les accotements du 1<sup>er</sup> rang ;

Attendu que les travaux sont évalués au montant d'environ 7 500 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser les travaux de rechargement sur les accotements du 1<sup>er</sup> rang pour un montant d'environ 7 500 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-145**

**13. TRAVAUX DE FOSSÉS**

**ATTENDU QUE** Madame Isabelle Vanier, inspectrice en voirie, recommande d'effectuer des travaux de fossés sur le 2<sup>e</sup> rang afin d'améliorer l'écoulement de l'eau ;

**ATTENDU QU'**un montant d'environ 2 000 \$ sera requis pour les travaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser les travaux de fossés sur le 2<sup>e</sup> rang au coût approximatif de 2 000 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**URBANISME ET ZONAGE**

**R 2014-06-146**

**14. MANDAT URBANISME – MODIFICATION PLAN URBANISME**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite modifier ses règlements d'urbanisme afin de permettre un usage commercial autoroutier dans la zone verte située sur la route Ployard près de l'autoroute 55 ;

**ATTENDU QUE** Madame Suzie Lemire, directrice générale, recommande de confier le mandat à un urbaniste afin de s'assurer d'être conforme ;

**ATTENDU** les soumissions reçues ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de confier le mandat de confection d'un projet d'amendement au règlement de zonage à Monsieur Marc-Antoine Côté de SCU au coût maximum de 500 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-147**

**15. MANDAT URBANISME – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond a adopté le second projet du schéma d'aménagement et de développement révisé ;

**ATTENDU QUE** la municipalité dispose de 120 jours à compter de la transmission pour donner son avis sur le projet de schéma ;

**ATTENDU QUE** Madame Suzie Lemire, directrice générale, recommande de mandater un urbaniste afin d'étudier le projet de schéma et son impact sur la municipalité ;

**ATTENDU** les soumissions reçues ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de confier à Monsieur Marc-Antoine Côté, urbaniste, le mandat d'étudier le schéma et son impact sur la municipalité afin de rédiger un avis à la MRC de Drummond s'il y a lieu.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R2014-06-148**

**16. CCU – FIN DE MANDAT M. BOISVERT**

**ATTENDU QUE** le mandat à titre de membre du comité consultatif en urbanisme de Monsieur Alcide Boisvert est échu ;

**ATTENDU QUE** Monsieur Boisvert souhaite reconduire son mandat de 2 ans ;

**ATTENDU** la résolution du CCU qui recommande la reconduction du mandat de M. Boisvert ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de reconduire le mandat de Monsieur Alcide Boisvert à titre de membre du CCU, jusqu'en juin 2016.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**LOISIRS ET CULTURE**

**R 2014-06-149**

**17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CAMP DE JOUR**

**ATTENDU** la demande d'aide financière reçue à la municipalité de Madame Annie Boisvert et Monsieur Ghislain Lefebvre, parents d'une petite fille trisomique qui se nomme Sarah ;

**ATTENDU QUE** la petite Sarah a fréquenté le camp de jour l'an dernier et bénéficié d'une accompagnatrice grâce à la contribution financière de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** Sarah bénéficie d'un accompagnement personnalisé afin de participer de façon sécuritaire aux activités ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la Municipalité de L'Avenir remette un montant de 500 \$ afin de contribuer financièrement à l'accompagnement de Sarah.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2014-06-150**

**18. COMITÉ DES LOISIRS - SIGNATAIRES**

**ATTENDU** la nomination de Monsieur Luc Lachaine au poste de président du comité des loisirs, en remplacement de Monsieur Jean-Michel Lefebvre et la nomination de Madame Mélanie Martin au poste de trésorière ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'avoir deux signataires aux effets bancaires ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de nommer Monsieur Luc Lachaine et Madame Mélanie Martin comme signataires autorisés au compte bancaire des Loisirs folio 202217 de la Caisse Populaire Desjardins des Chênes. Il est aussi résolu qu'il y ait deux signataires aux effets bancaires.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-06-151**

**19. ENTRETIEN MÉNAGER LOISIRS - EMBAUCHE**

**ATTENDU QUE** suite à l'affichage de poste d'entretien ménager des loisirs Madame Suzie Lemire, directrice générale, recommande l'embauche de Madame Danielle Robitaille;

**ATTENDU QUE** Madame Robitaille sera embauchée à raison d'environ 3 heures par semaine au taux horaire de 12 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'embaucher Madame Danielle Robitaille au poste d'entretien ménager des loisirs.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2014-06-152**

**20. COMITÉ DES LOISIRS – SUBVENTION ST-JEAN**

**ATTENDU** l'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste par le comité des loisirs ;

**ATTENDU** la demande du comité concernant le versement du solde de subvention disponible de 4 800 \$ pour la St-Jean ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de remettre au Comité des Loisirs le montant de 4 800 \$ disponible en subvention pour l'organisation de la fête nationale.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2014-06-153

**21. RÉPARATION ESTRADES ET TABLES**

**ATTENDU QUE** les estrades et les tables au centre des loisirs doivent être réparées ;

**ATTENDU QU'**un montant d'environ 450 \$ sera nécessaire pour les réparations ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la réparation des estrades et des tables au centre des loisirs pour un montant d'environ 450 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL**

**VARIA**

**22. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mai 2014 est remis à tous les conseillers.

**23. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2014-06-154

**24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, de lever la séance à **20 heures 30 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 7 juillet 2014.**